Fichier 6

Marseille : les arrière-plans d'une visite

par

Gilles Herlédant

***Golias*, 29 septembre 2023**

Le président de la République qui, récemment, a réitéré son souci de voir la laïcité s'appliquer sans faille à l'École publique, a assisté à la messe lors de la venue de François à Marseille. Était-ce une décision opportune dans le contexte actuel ? On peut craindre que non. Il sera aisé pour beaucoup – de bonne ou de mauvaise foi – d'opposer la proscription de l'abaya et l'ostentation présidentielle à la messe. Ils auront beau jeu de dire que l'État est laïque contre les religions qu'il opprime tandis qu'il favorise celle de son chef. Parfois, on en vient à se demander si favoriser la confusion n'est pas le propre d'une politique qui vise à priver les citoyens de repères clairs pour interdire le débat public propre à la démocratie.

Puisque l'Église – en acceptant le deal mussolinien des accords du Latran – a choisi de ne pas renoncer au pouvoir temporel, le pape est le chef d'un Etat théocratique dont le gouvernement ne répond, ipso facto, à aucun des critères de la démocratie. Il n'est pas le seul dans ce cas. C'est donc en chef d'Etat qu'il peut être invité par d'autres chefs d'Etat et les recevoir en fonction de nécessités du pouvoir et de la diplomatie. En dehors de tout partage de philosophie ou de foi des uns et des autres, ce sont les formes traditionnelles de courtoisie qui sont respectées lors de ces rencontres. En

ce sens, le Vatican1 et son chef se montrent très « laïques » ! Mais ce n'est pas toujours le cas.

Le Vatican est membre ou observateur de différentes institutions internationales, conférences et actions organisées par celles-ci. Par exemple, il est « observateur permanent » à l'ONU dont il n'est pas membre. Lors des conférences mondiales consacrées à la promotion des droits des femmes, le Vatican a souvent fait alliance avec des Etats totalitaires et des théocraties pour s'opposer à ce que les droits des femmes à la santé et à la maîtrise de la fécondité soient établis comme des normes internationales. En 2020, Francesca Di Giovanni, sous-secrétaire aux affaires multilatérales au Secrétariat d'État du Vatican, lors de la réunion de haut niveau des Nations unies à l'occasion du 25e anniversaire de la conférence de Pékin sur les femmes, déclarait : « Plutôt que d'investir des ressources pour remédier à ces carences [nutrition, assainissement] et améliorer la santé et le bien-être général des femmes, certains ont trop insisté sur certains aspects de la santé sexuelle et reproductive des femmes, notamment la suppression de leur capacité à devenir mères. » Vraiment ? Dans le monde, 45 % des interruptions volontaires de grossesses s'effectuent dans des conditions dangereuses pour les femmes. Cependant, à la Commission de la condition des femmes aux Nations unies, une coalition de pays, menée notamment par la Russie, le Brésil, l'Arabie Saoudite, le Vatican refuse que cette question soit seulement abordée.2 ***Le Vatican ne répugne pas à agir comme une puissance politique qui tend – en très mauvaise compagnie – à***

imposer sa morale religieuse comme norme pour faire obstacle aux droits des femmes du monde entier.

Lorsque le pape, invité par l'État, vient en France, il s'agit d'une visite officielle. En conséquence, toutes les mesures nécessaires à son accueil et sa sécurité sont prises en charge par la République. Si, à l'occasion d'une telle visite, l'Église de France organise une cérémonie religieuse (en général messe de masse), c'est à elle qu'incombe les frais inhérents à l'événement. Dans ce cas, c'est le chef d'un groupe religieux qui est à l'œuvre dans le cadre d'un événement privé et non pas le chef d'un Etat.

Les Rencontres méditerranéennes, organisées par le diocèse local, se sont définies elles-mêmes comme « un festival culturel méditerranéen ouvert à tous et un grand "village" de communautés méditerranéennes, d'associations solidaires ou culturelles et de mouvements engagés dans l'écologie et le dialogue ». Le pape avait clairement précisé : « Je ne viens pas en France. » Cependant, la venue d'une personne mondialement connue, pouvant être l'objet d'un attentat et occasionnant le déplacement d'une foule importante, nécessite des moyens de protection de sa personne et des participants aux événements dont elle est le centre d'intérêt et la cause. Les frais engagés sont considérables puisque 5 000 policiers (y compris des démineurs et des dronistes) et 1 000 agents privés ont été à pied d'œuvre (cf. *Golias Hebdo* n° 784), sans parler du matériel, barrières, système divers de barrages routiers, etc. L'Armée de l'air a aussi été mobilisée pour assurer – ça ne s'invente pas – une « bulle » de sécurité aérienne. Sans doute Croix-Rouge et Protection

civile ont aussi été activées. La présence du président de la République aura au moins eu le mérite de ne pas avoir à se demander qui paie une partie de la note. Le diocèse de Marseille doit encore financer une somme impressionnante. […] Gilles Herlédan – **Pour lire la suite :** 785. Golias Hebdo n° 785 (Fichier pdf)

oooooooo